



La prochaine séance du  
Conseil Municipal aura lieu le :  
**31 mars 2026 à 20h30**  
Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour sera le suivant :

Approbation du précédent procès-verbal

1. Délégations d'attributions du conseil municipal au maire.
2. Formation des commissions municipales.
3. Désignation de délégués du conseil municipal au sein des syndicats et organismes extérieurs.
4. Création de la commission de contrôle de la liste électorale.
5. Création de la commission de contrôle financier.
6. Détermination du nombre de membres du Centre Communal d'Action Sociale.
7. Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels.
8. Modification du tableau des emplois permanents (avancement de grade).
9. Convention d'occupation domaniale en vue d'installer et d'exploiter du mobilier urbain publicitaire.
10. Convention de servitude de passage d'eaux pluviales rue de la Croix Mariotte

Questions diverses